



Amilure

Les Amis de la Montagne de Lure

Rapport moral et d'activités

**Assemblée Générale de l'association des Amis de la Montagne de Lure
du 7 octobre 2020**

Hélène Merle, Présidente

Nous fêtons la troisième année de l'association dont l'objectif est de sauvegarder et promouvoir la Montagne de Lure, lieu emblématique de Haute-Provence qui nous offre des richesses inestimables (paysages faune, flore, patrimoine architectural, culturel et historique).

Ce cadre de vie est un bien commun. Il est de notre devoir de le sauvegarder et pour cela d'en faire un usage respectueux.

Toutes nos nombreuses actions et initiatives, tel que notre Manifeste formalisant notre doctrine et publié en juin 2020 après un long travail, sont relayées par nos lettres d'informations, Facebook, le site et le fil Tweeter ou lors des différentes réunions que nous avons tenues.

De nombreux articles de presse, fruit d'un travail de recherche et de lecture quotidiens, vous sont proposés. Il est question de bien commun, d'écologie, de transition énergétique, d'empreinte carbone, de biodiversité, de réchauffement climatique...

Dans ce monde en pleine mutation et dans la complexité du changement qui s'impose il est difficile de s'y retrouver. Le débat doit avoir lieu, le questionnement doit être permanent, la mobilisation semble présente mais personne ne sait où il va.

Paradoxes, contradictions, confusions... et la peur. Ne la laissons pas nous éloigner les uns des autres. Partageons nos idées, nos engagements, nos doutes, trouvons de nouveaux chemins d'écoute, mettons nos compétences en commun, acceptons la différence, les divergences. Cherchons la cohérence.

La distance, en cette période de Covid, mise en avant à tout bout de champ, ne doit pas s'appliquer à tous les domaines. Gardons confiance et trouvons cette proximité qui seule garantit les débats et leur qualité. Revendiquons la transparence, la concertation, l'authenticité. Soyons vigilants car cette nature est notre bien le plus précieux. Les grands indicateurs sont inquiétants : effondrement du vivant, atteinte de la biodiversité, augmentation permanent du Co2... la technique et la science ne doivent pas être inféodées à l'économie et à la politique qui ont montré déjà bien des limites. Restons mobilisés.

Depuis notre dernière AG se sont écoulés 19 mois. L'expérience nous montre que derrière les discours pleins de bonnes intentions des uns et des autres - opérateurs d'ENR, élus, autorités de l'État, propriétaires privés ... se cache une réalité bien différente.

Par exemple, lors de la rencontre et du débat de mi-novembre 2019 à Château Arnoux auxquels Amilure était conviée par la ministre Emmanuelle Wargon sur l'acceptabilité des énergies renouvelables, les objectifs présentés à cette occasion, et que nous soutenons activement, étaient précisément et formellement :

- Vivre mieux ensemble,
- Donner du sens pour les citoyens,
- Assurer la transparence des informations,
- Favoriser la concertation et la cohérence territoriale,
- Organiser la nécessaire planification et prescription des choix.

Nous en sommes très très loin !! La preuve en est que 70% des projets ou d'installations d'éoliennes industrielles sont contestées par les riverains. Et que la contestation se réveille sérieusement pour les projets photovoltaïques moins vertueux que certains veulent le laisser entendre.

De fait, ceci nous invite tous à dépasser les modes de fonctionnement, processus, habitudes et dogmatismes hérités du passé. La traduction en actes de ces orientations impose de s'abstraire du strict référentiel marchand qui guide les décisions dans cette nécessaire transition énergétique maîtrisée que nous soutenons. Pour paraphraser les propos tenus par la ministre à cette occasion : plus d'énergie renouvelable et d'initiatives vers une société sans carbone, c'est plus d'humain et plus de proximité.

Qu'en est-il ? Nous demandons à tous ceux qui s'expriment sur notre territoire, qu'ils incarnent leur propos. Que nous ne soyons pas d'accord, ce n'est pas un problème, mais que le mensonge, le silence, l'ignorance voire le mépris soient la règle est irrecevable.

Reconnaissons que la nécessité du vivre ensemble impose, entre autres, que les opportunités et la logique de financement proposées par les opérateurs pour tels ou tels projets industriels n'introduisent pas de zizanie entre les habitants et entre les communes.

La transparence des informations et l'accès aux différents dossiers en construction sont indispensables pour permettre à tous et chacun de connaître et comprendre les enjeux. Les signatures en secret par les opérateurs des baux auprès des propriétaires et des communes est une pratique inacceptable et incompréhensible pour les habitants. De même, refuser l'accès aux documents rendant compte des délibérations et échanges du guichet unique détruit la confiance qui est la bande passante du dialogue et de l'efficacité collective.

L'acceptabilité et la mobilisation citoyenne autour d'une transition énergétique et écologique maîtrisée imposent aussi que soit dans le même temps respectée la notion de bien commun que sont les espaces naturels et les paysages uniques du département. La multiplication opportuniste et anarchique d'immenses installations photovoltaïques et de projets industriels éoliens n'est ni acceptable ni acceptée par les habitants qui y vivent et y travaillent.

Promotrice d'une transition énergétique maîtrisée, notre association, a précisé et diffusé depuis toujours sa position, à savoir :

- Application complète dans la forme et la lettre du guide des recommandations pour les installations photovoltaïques publié par la Direction Départementale du Territoire du 04. Recommandations qui sont étrangement de moins en moins prescriptives si on regarde les projets qui naissent un peu partout.
- Refus systématique de toutes installations et de tous travaux majeurs industriels (Carrières, sources lumineuses importantes, défrichement et déforestation, etc.) sur le périmètre de la Montagne de Lure et du Plateau d'Albion compte tenu des caractéristiques paysagères, culturelles et de leur riche biodiversité.

Autre exemple : alors que les réunions publiques que nous avons initiées tant à Montlaux, Ongles, Banon, Simiane ont permis de réfléchir et travailler ensemble et rigoureusement aux enjeux du territoire face aux atteintes multiples liées à des projets destructeurs, les courriers ou rencontres que nous avons eus avec la sous-préfecture, la préfecture ou des élus ont démontré à l'évidence le manque de respect et d'attention à notre démarche rigoureuse, ouverte et citoyenne.

Je pourrais hélas multiplier les exemples.

Nous sommes attentifs et fiers de défendre ce qui nous relie tous : à savoir l'espace, la beauté et la rareté de cette nature qui nous entoure. Nous ne sommes pas ignorants du monde. Nous vous proposons d'être ou de devenir vraiment Amilure. Notre diversité est notre force, nous devons convaincre les nouveaux élus, nos voisins, nos amis, nos proches. Nous avons tous besoin de notre solidarité active pour être ces acteurs positifs et actifs de la transition actuelle. Qu'elle soit écologique, économique, démocratique, numérique et sociétale.

Nous tenons à remercier vivement les 4 administrateurs démissionnaires Karine Giraudet, Catherine Lorfeuvre, Angeline Nkaoua et Michel Rondet.

Nous accueillerons, avec votre approbation, 2 nouveaux administrateurs, Pierre Honoré et Pierre Lavoie.

C'est aussi ça une association qui propose, agit, avance. Avec vous.

Merci de votre confiance.

Perspectives et enjeux pour demain

Assemblée Générale de l'association des Amis de la Montagne de Lure
du 7 octobre 2020

Richard Collin, vice-président

Comme notre présidente l'exprime dans son rapport, l'année 2019 et les neuf premiers mois d'une année 2020 particulière nous invitent à être tous particulièrement vigilants et actifs pour que la Montagne de Lure et le Plateau d'Albion ne soient pas définitivement défigurés et balafrés par des installations industrielles, des initiatives de défrichement de toute nature ou même des projets de carrières. Le confinement n'a pas arrêté tout le monde !!

Les recommandations du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) déclinent au plan régional des objectifs régionaux prescriptifs ahurissants que les technocrates appliquent de façon inexplicable dans chaque département.

Dans ce contexte devraient s'installer en PACA d'ici moins de 10 ans, 2850 ha d'installations photovoltaïques industrielles et 12 778 hectares (8 900 terrains de foot) d'ici à 2050 avec de surcroît l'installation de 170 éoliennes industrielles d'ici à 2030 et 370 d'ici à 2050 (sans compter les éoliennes off-shore) !!

Nous nous mobilisons donc sur trois lignes d'actions :

- 1) Engagement de procédures en justice
- 2) Effort renforcé de communication, de pédagogie et d'influence
- 3) Soutien aux initiatives visant à protéger la Montagne de Lure et le Plateau d'Albion

1. Engagement de procédures en justice

Nos multiples efforts de concertation, de pédagogie et de dialogue n'ont pas abouti. Tant et si bien, qu'après études, investigations et analyses approfondies, nous avons décidé de nous opposer juridiquement à tous les projets inacceptables qui ne répondent en rien aux critères que nous défendons.

Nous constatons d'ailleurs qu'ici ou là dans quelques communes particulièrement et directement affectées par des projets d'installations industrielles photovoltaïques voire éoliennes, des groupes citoyens se concertent pour mener leur propre combat et action. C'est un signe qui démontre que toutes les énergies se mobilisent. Et nous nous concertons.

Pour notre part, et dans un premier temps, après avoir conduit des recours gracieux refusés par le préfet pour les projets de photovoltaïques à Cruis et Ongles (dont notre site et nos lettres ont décrit en détail les terribles conséquences) nous avons formulé un recours au Tribunal

[Ancien Moulin - 04150 Redortiers | 06 86 70 57 50 | amilure04@gmail.com](mailto:amilure04@gmail.com)
www.amilure.org | facebook.com/amilure

Administratif de Marseille contre ces deux projets. Au regard de nos dossiers formalisés par notre avocat Maître Yannick Guin de Marseille avec qui nous travaillons depuis deux ans, nous sommes raisonnablement confiants dans les décisions que la justice saura prendre contre les projets portés par Boralex pour Cruis et Engie Green pour Ongles. Nous agissons également sur d'autres leviers que nous gardons confidentiels pour des raisons que chacun comprendra.

Dans le même temps nous menons des analyses et investigations sur d'autres projets afin de les qualifier pour les soutenir ou nous y opposer par voie judiciaire.

Nous devons également prendre conscience que sous l'influence des lobbys d'autant plus actifs que les droits de la défense de l'environnement sont de plus en plus muselés. À titre d'exemple le récent décret n°2020-412 du 8 avril 2020 relatif au droit de dérogation reconnu au préfet prévoit dans son article 1 que « le préfet de région ou de département peut déroger à des normes arrêtées par l'administration de l'État pour prendre des décisions non réglementaires relevant de sa compétence », notamment en matière d'environnement.

2. Efforts renforcés de communication et de pédagogie

Après trois années durant lesquelles nos nombreuses lettres d'informations distribuées à plus de 2000 exemplaires, nos réunions publiques, notre site internet, notre page Facebook et notre fil twitter aux audiences significatives, ont contribué à la légitimité et à la reconnaissance de l'association. Nous devons encore plus renforcer notre influence, la visibilité de nos actions, nos convictions et missions. Dans ce cadre nous venons de complètement refondre notre site internet qui s'ouvre aujourd'hui www.amilure.org. Il devient un formidable outil de pédagogie, de dialogue et de ciblage d'information. Merci à Pierre Lavoie et Jean-Luc Rich pour l'incroyable travail accompli avec le souci de transparence et de rigueur qui est le nôtre.

Avec la veille et les études que nous menons en permanence depuis notre création sur la fausse bonne idée que sont les éoliennes industrielles pour répondre au défi de la transition énergétique d'une société bas carbone et les dégâts directs ou collatéraux qu'elles produisent, nous avons constitué une base de données accessible à tous. L'actualité récente montre que la prise de conscience est en route. Mais restons vigilants.

Sur le photovoltaïque industriel nous menons également une veille attentive et commençons à évaluer là aussi les risques pour la biodiversité et les menaces cachées qu'il représente pour une société sans carbone quand il s'agit d'installation au-delà de 10ha. Nous publierons au premier trimestre 2021 une note de synthèse pour contribuer au débat.

La table ronde et le débat que nous avons prévus pour notre AG sur le thème "Célébrons et défendons la Montagne de Lure" avec René Frégny, Laurence Chaber, Arnaud Poupounot et un Ancien Moulin - 04150 Redortiers | 06 86 70 57 50 | amilure04@gmail.com
www.amilure.org | facebook.com/amilure

représentant du Parc du Luberon seront l'occasion d'une prochaine réunion publique dès que les conditions sanitaires le permettront. Le thème choisi inaugure un cycle de rencontres, d'évènements festifs mais aussi, par exemple, de découvertes en groupe conduites par Laurence Chaber, ethnobotaniste.

Suite au renouvellement tout récent tant des exécutifs communaux que des représentants de l'état dans notre département nous allons proposer à chacun des réunions d'échanges et de concertation.

Au regard des actions en justice que nous lançons et les frais qui y sont liés, nos actions de communication visent aussi à accroître le nombre de nos adhérents et donateurs. Rappelons que le statut d'intérêt général de notre association permet une déduction fiscale de 60% du montant des dons faits. C'est pourquoi, malgré le contexte économique difficile, nous entreprenons quelques démarches de parrainage par des entreprises. Vous êtes invités à nous appuyer dans ces démarches.

Dans ce domaine, comme dans les autres, les idées, suggestions et propositions de soutien de nos membres et sympathisants sont bienvenus.

3. Soutien aux initiatives visant à protéger la Montagne de Lure et le Plateau d'Albion

Nous sommes attentifs aux initiatives prises par le Parc du Luberon d'élargir son périmètre en intégrant de nouvelles communes du sud de notre département jusqu'à si possible y inclure la Montagne de Lure. Nous soutenons activement ces initiatives et nous vous demandons de prendre contact avec vos élus pour prendre position.

De nombreuses initiatives citoyennes sont en train d'émerger sur notre territoire pour protéger et défendre la Montagne de Lure. De même des ONG nationales comme la FNE (France Nature Environnement), LPO (Ligue de protection des oiseaux) et bien d'autres commencent à prendre conscience des dégâts que causent définitivement à la nature la multiplication d'installations industrielles de toutes sortes avec les travaux d'infrastructures ou de déforestation qui y sont liés. Nous sommes attentifs aux liens que nous pouvons développer avec ces associations.

Nous ne défendons pas la Montagne de Lure, nous sommes la Montagne de Lure qui se défend.

Motion de renouvellement du CA

Selon nos statuts les membres sont élus pour trois (3) années par l'Assemblée générale. Les membres élus sont rééligibles à l'issue de leur mandat le 15 octobre 2020.

Sur les recommandations de nos conseils, en ligne avec les pratiques des associations et en conformité avec les vœux de la présidente, nous vous demandons de renouveler le CA à l'issue des premières trois années d'exercice.

Présentation des 2 nouveaux candidats

- Pierre Honoré

J'ai été sollicité pour entrer au CA d'Amilure, mon accord a été consécutif à mon retrait du CA de FNE04 et je rejoindrai le CA d'Amilure en y apportant les connaissances que j'ai acquises ces dernières années après un mandat électif communal de 2008 à 2014 à St-Etienne-les-Orgues, et une participation à la politique communautaire du Pays de Forcalquier Montagne de Lure dans le même temps qui a permis notamment de démanteler les installations obsolètes de la station de Lure et d'orienter autrement l'organisation de celle-ci. Mon passage à FNE m'a permis de juger et jauger les instances consultatives pilotées par les services de l'Etat en particulier la CDPENAF et la CDNPS dans sa formation sites et paysages. J'en ai perçu les limites et j'en ai démissionné en regrettant que la parole des citoyens et des associations locales soit si peu prise en compte. Je pense pouvoir être utile à Amilure.

- Pierre Lavoie

Je suis venu sur le sujet des énergies « renouvelables » suite à la menace d'un projet local très préjudiciable. J'ai contacté Amilure à ce sujet et c'est devenu le « projet de Cruis », qui recueillit 19 000 signatures lors d'une pétition pour son rejet. Ce dossier reste en suspens mais j'ai de plus en plus travaillé avec le CA actuel de l'association, dans un rôle plutôt opérationnel sur les questions de communication, principalement numériques. Ancien patron d'agence multimédia, aujourd'hui encore consultant numérique dans la culture, ce sont des enjeux que je maîtrise.